

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADEIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Les activités pluvio orageuses se sont essentiellement limitées dans les régions Est et Sud du pays.

Dans les régions Nord, Centre et Ouest, aucune pluie n'a été enregistrée; excepté l'axe à Kaolack et Kaffrine où de faibles quantités ont été notées, le 13 juillet. Si dans les régions de Saint Louis et Louga, on est toujours dans une situation normale, le retard de l'installation de la saison des pluies commence à se sentir dans les régions de Matam, Diourbel, et Thiès.

Dans le Centre Sud (Kaffrine et Kaolack), de longues pauses pluviométriques ont été notées, occasionnant à Nioro un faux départ suite à un arrêt des pluies de plus de 21 jours, après la pluie du 29 juin.

A l'Est du pays, les pluies se sont bien poursuivies, hormis Koumpentoum qui n'a pas été arrosé durant toute la décade. Sur l'axe Kédougou-Saraya, des cumuls décadaires supérieurs à 100 mm ont été observés

Dans l'extrême sud ouest des pluies faibles ont été notées durant toute la décade. Tandis que dans les localités de Kolda et Sédhiou les cumuls de la période ont été inférieurs à 50 mm, sauf à Kolda où il a été recueilli dans la décade 78.3 mm.

A la date du 20 Juillet, les cumuls pluviométriques enregistrés sont compris entre 0.4 mm à Tivaouane et 381.1 mm à Kédougou. Comparé à la normale (1981-2010), la situation est normale au Sud-Est et déficitaire sur le reste du territoire.

Perspectives de la troisième décade de juillet 2019

Un évènement majeur de pluie sera noté sur la majeure partie du pays au cours de la période du 24 au 26 juillet. Des activités pluvio-orageuses d'intensité modérée à localement fortes débiteront sur l'Est (Kédougou, Tambacounda, Kolda, Bakel, Matam) la nuit du mercredi et évolueront vers le Centre (Diourbel, Kaolack, Koungheul) la journée du jeudi et intéresseront principalement la façade Ouest (Dakar, Thiès, Mbour, Casamance) entre la nuit du jeudi et la journée vendredi. Hormis cet évènement majeur, les régions sud (Casamance, et Kédougou) resteront pratiquement sujettes à des pluies faibles à modérées durant toute la décade.

Sommaire

- **Météo:** Centre ouest et Nord du pays à l'attente des pluies utiles
- **Hydrologie:** Légère hausse de niveau des cours d'eau
- **Agriculture:** Stress Hydrique sur les jeunes semis dans le Centre sud
- **Situation pastorale:** Rareté des pâturages au Nord et au Centre
- **Suivi de la végétation:** Mauvaises conditions de croissance de la végétation excepté le Sud et l'Est du pays
- **Situation des marchés:** Renchérissment des prix du niébé suite à sa forte demande comme semence

Stations	Dates de début de la saison cul-		
	2019	2018	Normale
Saint Louis	-	22 aout	24 juillet
Podor	-	23 aout	1er aout
Matam	-	27 juin	7 juillet
Ranérou	-	27 juin	11 juillet
Louga	-	10 aout	19 juillet
Linguère	-	18 juil.	11 juillet
Diourbel	-	19 juil.	02 juillet
Bambey	-	27 juin	06 juillet
Thiès	-	25 aout	11 juillet
Mbour	-	19 juil.	12 juillet
Dakar Yoff	-	23 aout	19 juillet
Fatick	-	27 juin	02 juillet
Kaolack	-	27 juin	25 juin
Kaffrine	-	27 juin	22 juin
Koungheul	29 juin	27 juin	17 juin
Nioro du Rip	Faux départ	27 juin	22 juin
Tambacounda	29 juin	27 juin	12 juin
Goudiry	05 juil	27 juin	10 juillet
Bakel	05 juil	27 juin	04 juillet
Kédougou	11 juin	03 juin	31 mai
Kolda	30 juin	13 juin	11 juin
Vélingara	22 juin	13 juin	15 juin
Ziguinchor	01 juil	27 juin	15 juin
Cap Skirring	17 juil	6-juil	17 juin

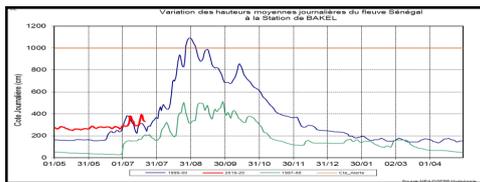
Situation hydrologique

Le niveau est en hausse sur les principaux cours d'eau du pays, du certainement aux précipitations enregistrées dans les différents bassins versants.

Bassin du Fleuve Sénégal

Station de Bakel

Le niveau du fleuve a varié d'une manière irrégulière mais la tendance est cependant à la hausse. Le maximum moyen journalier est de 287 cm à la date du 20 juillet 2019. Il était de 312 cm le 20 juillet 2018.



Station de Matam

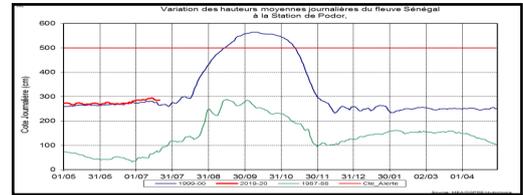
Le niveau du fleuve a varié en dents de scie au cours de la décade. Le 20 juillet 2019 la hauteur moyenne journalière est de 233 cm. Le 20 juillet 2018 le maximum moyen journalier a été de 263 cm.



Station de Podor

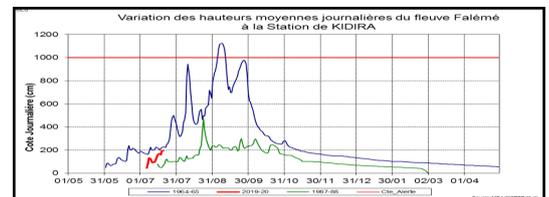
Le niveau du fleuve a légèrement fluctué entre 270 et 273 cm lors de la première décade. Au cours de la seconde partie il a été en hausse. Le maximum

moyen journalier était de 285 cm le 20 juillet 2019 contre 283 cm le 14 juillet 2018.



Bassin de la Falémé station de Kidira

Le niveau du fleuve est en hausse continue. A la fin de la décade la hauteur moyenne journalière est de 195 cm. Le maximum moyen journalier a été de 224 cm le 20 juillet 2018.



Bassin du Fleuve Gambie: Station de Gouloumbou

C'est à partir du 16 juillet 2019 que le niveau du fleuve a commencé à remonter sensiblement passant de 149 cm le 16 juillet à 245 cm le 20 juillet 2019. Le maximum moyen journalier a été de 163 cm le 20 juillet 2018.

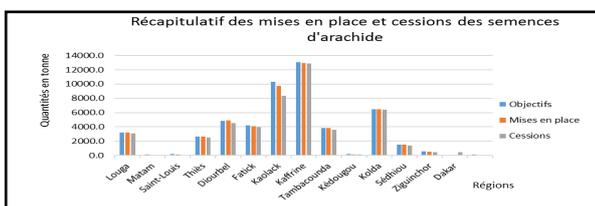


Situation agricole

I. Mise en place des intrants

1.1 Semences d'arachide

Sur un objectif de mise en place de **51 164 tonnes** au niveau des commissions, le taux de réalisation global est de **98,07 %**. Concernant les cessions, le taux de vente est de **95,06 %**. Les détails sont indiqués dans le graphique ci-dessous :



1.2. Semences d'espèces diverses

Sur un objectif global de **10 801 tonnes**, à la deuxième décade du mois de juillet 2019, **7 286 tonnes** ont été mise en place, soit un taux de réalisation de **67,46 %**. Les cessions sont de **55,38 %**.

1.3 Engrais

L'objectif de mise en place d'engrais toutes formules confondues est de **72 019 tonnes**. Globalement, le taux de mise en place est de 50,50 % toutes formules confondues avec un taux plus élevé pour le **6 20 10 (71,4 %)**. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des mises en place par formule.

Situation agricole (suite)

II. Dynamique des semis

Les semis en humide ont démarré dans la deuxième décade de juin dans les zones Est, Sud et centre Sud du pays et se poursuivent. Les zones Centre Nord et Nord attendent les premières pluies utiles pour le démarrage des semis.

III. Etat phénologique des cultures

Dans la zone Est (les régions de Tambacounda, on note une bonne levée pour les premiers semis qui sont à 4 feuilles pour le maïs, l'arachide et le mil. Les premiers le sarclo-binages ont démarré. Dans la région de Kédougou les semis à sec du sorgho et du fonio sont au stade levée – plantule de même que les semis d'arachide. Les labours se poursuivent dans les rizières.

Dans la zone Sud (les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor), les semis se poursuivent pour toutes les spéculations. Les premiers semis d'arachide, de mil, de maïs et de sorgho sont au stade levée – plantules, tandis que pour le riz, il est au stade levée. Les opérations de sarclo binage ont démarré, de même que les labours dans les vallées.

Dans la zone Centre Sud (les régions de Kaffrine, kaolack, Fatick), les semis se poursuivent. Les premiers semis à sec du mil, du maïs et de l'arachide sont au stade de plantules 4 feuilles. Les premiers sarclo-binage ont démarré. Cependant, a il été signalé qu'avec le déficit pluviométrique enregistré, le niveau de stress a atteint les jeunes plants. Les risques de resemis sont forts probables dans certaines zones.

Situation phytosanitaire

1. Oiseaux granivores

La pression aviaire a baissé, mais il y a toujours la présence d'oiseaux au niveau des périmètres rizicoles de Dagana (Ronkh et Diama), de Saldé (Galoya, Mboumba et Mbantou) et Matam (Boynadji). Les traitements sont actuellement effectués au niveau des dortoirs et sur les couloirs de passage. En utilisant des produits UL, 60 L ont été pulvérisés en 10 sorties au niveau de Dagana et Podor et 175 L en 05 dans le Matam.

2. Chenille arpeuteuse

Dans le Kaffrine (Kathiote, Nganda et katakel) les jachères sont infestés par des chenilles arpeuteuses à une densité de 10 à 60 individus par plant occasionnant des défoliations sévères voir totales. Des traitements par UPV ont été effectués avec du Pyral 240 UL à la dose d'un (01) litre à l'hectare soit 80 L. Elle est aussi notée sur 08 ha au niveau des friches avec une densité faible à Keur Mbaye et Keur Samba (commune

de Kaymor, département de Nioro, région de Kaolack).

3. Sautériaux

A Sagna, Mbadianène (Arrondissement de Sagna - Département de Malem Hodar), à Koungheul Commune, à Keur Ablaye et à Médina Tahirou (Arrondissement de Ida Mouride - Département de Koungheul), des larves (L2) de **Oedaleus senegalensis (OSE)** ont été observées dans la jachère avec des densités encore faibles (inférieures à 1 individu au m²). Vu le niveau d'infestation qui ne nécessitait pas de traitement, la vigilance est de mise.

4. Lema planifrons

A Santhie Diamal et Diamal (Commune de Diamal - Arrondissement de Keur Mbouki - Département de Birkelane), des larves de **Lema planifrons** sur mil, à de faibles niveaux d'infestation ont été observés et les dégâts n'ont pas nécessité de traitement. Une surveillance régulière est de mise.

Situation pastorale

I Situation alimentaire du cheptel

1.1 Etat des pâturages

La situation alimentaire du cheptel reste toujours préoccupante du fait de la rareté ou de l'absence de pâturages. En fonction des zones, les animaux se tournent vers les autres types d'alimentation à savoir le pâturage aérien, les résidus de récolte issus des champs

de canne à sucre, les mangues et pommes de cajou.

1.2 Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux est acceptable chez les petits ruminants mais commence à se dégrader chez grands ruminants surtout chez les sujets âgés.

Situation pastorale (suite)

I.3. Abreuvement du bétail

Pour l'abreuvement du bétail, les puits et forages ont repris le relais des mares quasiment taries.

II. Mouvement du bétail

Dans la région de Kaffrine, on note la présence de campements de transhumants en provenance des régions de Louga, Saint-Louis, Matam. Fatick et Thiés

Les animaux venant de l'Ouest du pays traversent le département de Malem Hodar en direction de la région de Tamba. Un nombre important d'animaux se trouvent dans le ranch de Doly qui dispose de peu de pâturage.

III. Situation zoo sanitaire

Aucun cas de foyer de maladie n'a été signalé durant cette décade.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la deuxième décade du mois de juillet 2019, la croissance de la végétation progresse dans le sud du pays (de Kédougou à Ziguinchor), et s'améliore dans le centre du pays. Une nette avancée du tapis herbacé est notée vers les régions de Tambacounda et Kaffrine. Les valeurs du NDVI restent cependant très faibles dans le centre-ouest et le nord du pays qui attendent toujours leurs premières pluies significatives (Figure 1b, Figure 2-2 et 2-3). Globalement, la croissance de la végétation est similaire à celle de 2018 à la même période, sauf dans le centre-ouest et le nord du pays où un retard de l'installation de la végétation est noté (Figure 1a et Figure 2-1).

Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2019 [1] Dagona, [2] Tambacounda, et [3] Salémata (courbe rouge), en comparaison avec celui des valeurs moyennes (trait vert), minimum et maximum (traits discontinus noirs) de la série historique 1999-2018

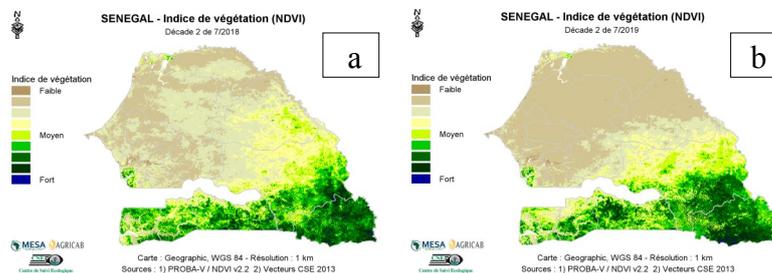
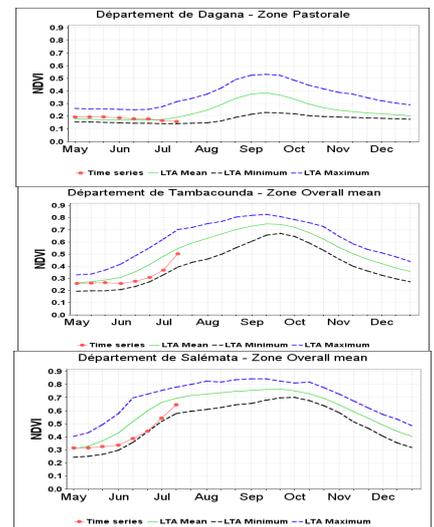


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décade du mois juillet 2018 et (b) la deuxième décade du mois juillet 2019.



2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: *Vegetation Condition Index*)

A la deuxième décade du mois de juillet 2019, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) confirme que les conditions de croissance de la végétation ne se sont pas améliorées comme annoncé à la première décade de juillet, et ceci sur l'ensemble du territoire national à l'exception du sud-ouest (région de Ziguinchor) et du sud-est (sud région de Kédougou) du pays (Figure 3).

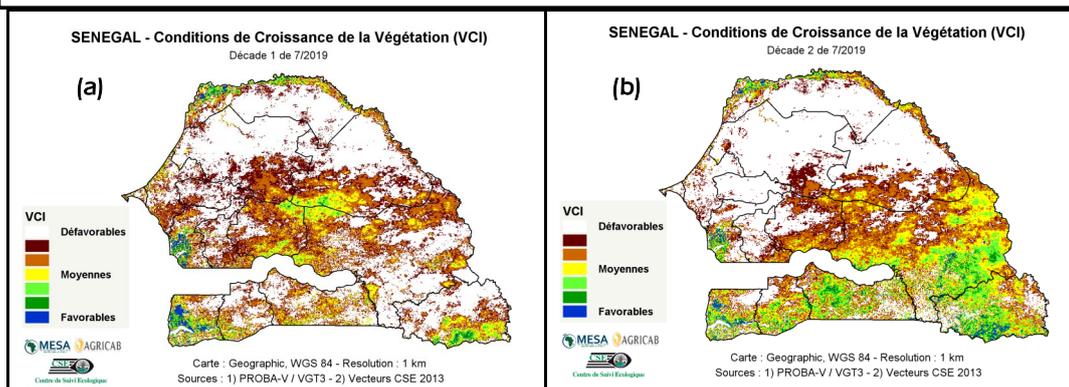


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la première décade, et (b) la deuxième décade de juillet de l'année 2019

Situation des marchés

I – Approvisionnement des marchés : Au fur et à mesure que la période de soudure s'installe, les disponibilités des produits locaux (céréales, légumineuses) s'amenuisent. La timide installation de l'hivernage, notamment dans les régions du bassin arachidier (principale zone productrice), a provoqué des inquiétudes qui n'encouragent pas des déstockages de la part des producteurs pour approvisionner les marchés ruraux de collecte. La faiblesse des quantités des céréales locales est compensée par les abondants stocks de céréales importées (riz, maïs). Le maintien des gels des importations favorise toujours la présence exclusive des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre). Le niveau d'approvisionnement des marchés de bétail s'apprécie diversement : faible dans les marchés primaires (collecte) et moyen dans les marchés terminaux (consommation).

I - MARCHES RURAUX DE COLLECTE

Les prix au producteur des céréales locales sèches s'affichent à : **185 F CFA/kg** (mil), **170 F CFA/kg** (sorgho), **175 F CFA/kg** (maïs). Par rapport à la décade précédente, les variations décennales indiquent une relative stabilité (mil, maïs) et une importante baisse du prix du sorgho (-35%). Cette situation résulte de la baisse de la demande en zones rurales. Comparés à leurs niveaux de la même décade 2018, les variations se présentent comme suit : **+15%** (mil), **-30%** (sorgho), **+3%** (maïs).

Les prix au producteur des légumineuses se situent à : **760 F CFA/kg** (niébé), **215 F CFA/kg** (arachide coque), **515 F CFA** (arachide décortiquée). Au cours des deux dernières décades, les prix ont légèrement régressé : niébé (-6%), arachide coque (-12%), arachide décortiquée (-3%). En revanche les variations annuelles révèlent un niveau supérieur des prix pratiqués en 2019 : **+43%** (niébé), **+20%** (arachide coque), **+12%** (arachide décortiquée). Cette tension atteste les inquiétudes suscitées par le déroulement de l'hivernage en cours.

II - MARCHES DE CONSOMMATION

Les prix de détail des céréales locales sèches s'établissent comme suit : **215 F CFA/kg** (mil souna), **260 F CFA/kg** (sorgho), **215 F CFA/kg** (maïs). Au cours des deux dernières décades, les prix sont demeurés constants.

La comparaison annuelle, indique des taux de variation de : **+9%** (mil), **-7%** (sorgho), **+4%** (maïs). Le prix du riz local décortiqué qui se situe à **325 F CFA/kg** est supérieur à sa valeur de la décade précédente (**305 F CFA/kg**) et à son niveau de la même décade 2018 (**275 F CFA/kg**).

Les prix des céréales importées (riz non parfumé, maïs) sont demeurés constants par rapport à toutes les périodes de comparaison.

Les prix de détail par kilogramme des légumineuses se situent à : **855 F CFA** (niébé), **280 F CFA/kg** (arachide coque), **585 F CFA** (arachide décortiquée). Au cours des deux dernières décades, ces prix sont demeurés stables. Mais, ils restent supérieurs à leurs niveaux de la même décade 2018 : niébé (**+36%**), l'arachide coque (**+22%**), l'arachide décortiquée (**+11%**). Les prix de détail des légumes locaux s'affichent comme suit : **335 F CFA/kg** (oignon), **410 F CFA/kg** (pomme de terre). Les prix moyens du bétail (bovin, ovin et caprin) s'élèvent à : **225 000 F CFA**, **75 000 F CFA**, **44 000 F CFA**.

Perspectives

La 3^{ème} décade du mois de juillet devrait être marquée par des transactions faibles pour les produits locaux (céréales sèches, légumineuses), intenses pour les légumes locaux (oignon, pomme de terre) et le bétail (ovin) du fait de l'approche de la fête de Tabaski.

RECOMMANDATIONS

Au vu de la configuration de la saison des pluies, le GTP recommande

- Aux agriculteurs d'utiliser des semences à cycle court
- De se tenir informé des prévisions météorologiques
- De semer à la première pluie utile

- Surveiller quotidiennement les cultures, en essayant de détecter toute anomalie présente sur les plants (jaunissement des feuilles, rabougrissement, flétrissement de plante, feuilles...);
- Nettoyer fréquemment les parcelles, pour éviter que des oiseaux, rongeurs, insectes, ... ne s'y établissent.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff - Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, SECNSA, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décennaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...